



Le jeune réseau Viagimmo veut conquérir la France

Créé en 2017 par **Sophie Richard**, titulaire d'un Master en Droit et ex juriste d'une ADILe, **Viagimmo** est un **réseau d'agences immobilières spécialistes du viager**. Se développant en licence de marque et non pas en franchise, l'enseigne s'est fixé pour objectif d'aller à la conquête du territoire français.



Sophie Richard, fondatrice du réseau **Viagimmo**

Sophie Richard veut développer un réseau dédié au viager à l'échelle nationale

La création de l'enseigne **Viagimmo** est venue du constat de Sophie Richard pour qui le viager devient presque un dispositif "d'utilité publique" à l'heure où la population, de plus en plus âgée, voit ses besoins médicaux et financiers croître considérablement.

Selon la fondatrice de l'enseigne, titulaire d'un Master en Droit et ex juriste d'une ADILe, **Viagimmo** répond à un marché dont la croissance devrait être rapide au cours des prochaines années. C'est pour cette raison qu'elle ambitionne de se développer à l'échelle nationale.

Ayant ouvert une **première agence aux Sables d'Olonne**, **Viagimmo** devrait s'installer également à **Marseille, Nantes, Bordeaux et Vannes**.

Sophie Richard explique ses motivations: " *En qualité de juriste, je rencontrais régulièrement des seniors qui cherchaient à améliorer leur quotidien et des particuliers qui voulaient investir pour préparer leur avenir. Le viager était rarement envisagé par les uns et les autres, en raison d'une méconnaissance du sujet et, il faut bien le dire, d'une certaine mauvaise image* ".

Toujours selon la fondatrice du réseau, cette vision serait entrain de changer et affirme qu'avec de la pédagogie, les barrières psychologiques tombent, car le dispositif correspond parfaitement aux besoins d'un grand nombre de personnes. C'est d'ailleurs les raisons qui l'ont encouragé à explorer tous les potentiels du viager qu'elle considère comme une réponse vertueuse à notre contexte socio-économique.

" *Cette spécialité en viager revalorise le métier d'agent immobilier et nous vaut, à moi et aux agences partenaires, une grande reconnaissance de nos clients. C'est un moteur de croissance inouï ; les agences qui rejoignent le réseau s'en rendent compte très vite !* ", conclut-elle.

Viagimmo affirme vouloir se développer en licence de marque pour donner plus de liberté à ses agences partenaires tout en les accompagnant **sur le plan de l'expertise**, notamment juridique et en les faisant



[Visualiser l'article](#)

bénéficier **d'un échange d'expérience** qui renforce leur maîtrise et augmente la qualité de service aux clients.



Le viager, quels avantages pour les vendeurs/les acheteurs ?

Arrivés à un âge avancé, les seniors ont des besoins croissants en matière d'aide à domicile, de soins médicaux... Face à des pensions de retraite qui n'augmentent pas contrairement à ces dépenses et pour répondre à ces besoins, certains se voient forcés de vendre leur logement familial pour **disposer de revenus supplémentaires** et sont parfois obligés de se loger moins cher voir moins bien.

Avec le viager, il est possible pour les seniors de vendre leur bien familial mais **tout en continuant à y vivre** . Ils peuvent ainsi disposer de revenus complémentaires tout en conservant la même qualité de vie. Cette augmentation de revenus est une rente à vie versée mensuellement par l'acheteur. Si en choisissant cette solution, les personnes âgées ne pourront pas transmettre leur bien aux héritiers, ces derniers pourront cependant se voir transmettre un capital grâce au « bouquet », qui est le montant versé par les acquéreurs au moment de la vente.

Côté acquéreur, le viager constitue une opportunité **d'épargner progressivement dans le temps** pour se constituer un patrimoine immobilier permettant d'améliorer ses revenus, notamment au moment de la retraite. Il pourra ensuite choisir de le louer ou de le vendre. Cet acquéreur achète généralement un **"viager occupé"**, le vendeur restant à son domicile.

Il est aussi possible, pour les personnes n'ayant pas le "profil emprunteur", pour qui l'emprunt est compliqué et cher, d'acheter un **"viager libre"** lui permettant de devenir propriétaire occupant et ce, à moindre prix, car il échappe au coût du crédit immobilier.

Vous souhaitez devenir franchisé et ce secteur vous intéresse tout particulièrement ? Découvrez les réseaux qui recrutent actuellement en France dans le secteur « [Franchise Agence immobilière](#) ».